PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2015 du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 12 janvier 2015 à 20h00, à la salle municipale de Saint-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames Louise Boudreault et Huguette St-Amand Messieurs Serge Morin, Michel Bisson, Pierre Bérubé et Monsieur Jacques Proulx

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, Monsieur Hugo Desormeaux.

La directrice générale secrétaire trésorière, Sylvie Désilets est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

15-01-307 MOMENT DE RÉFLEXION

Le conseiller Serge Morin dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk. »

15-01-308 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après avoir dûment constaté le quorum, Monsieur le maire déclare la présente séance ouverte.

15-01-309 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Moment de réflexion
- 2. Ouverture de la séance
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Période de questions
- 5. Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2014
- 6. Adoption du procès-verbal du budget tenu le 8 décembre 2014
- 7. Rapport du chef d'incendie
- 8. Rapport de voirie
- 9. Finances
- 10. Correspondances
- 11. Résolution pour financer le camion à neige
- 12. Résolution pour adopter un règlement pour une taxe pour les Premiers Répondants
- 13. Résolution pour renouveler les assurances La Turquoise
- 14. Résolution pour renouveler l'adhésion à l'ADMQ
- 15. Résolution pour renouveler le contrat d'entretien de PG Solution
- 16. Résolution pour payer des frais d'honoraires professionnels
- 17. Résolution pour payer des frais d'honoraires professionnels
- 18. Résolution pour ouvrir le poste d'inspecteur municipal
- 19. Résolution pour adopter les augmentations de salaire
- 20. Résolution pour faire un appel d'offres pour les services d'un ingénieur
- 21. Résolution pour permettre les dépenses incompressibles
- 22. Résolution pour une entente avec la municipalité de Boileau
- 23. Résolution pour un don à l'Association de Chasse et Pêche
- 24. Résolution pour renouveler l'Adhésion à ACSIQ
- 25. Résolution pour adhérer à une consultation publique pour les loisirs

- 26. Rapport des délégations particulières des membres du conseil municipal
- 27. Varia
- 28. Période de questions
- 29. Levée de la séance

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus.

Adopté unanimement

15-01-310 <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Monsieur le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

15-01-311 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION DU MOIS</u> DÉCEMBRE 2014

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson, appuyé par Madame la conseillère Huguette St-Amand, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal de la session du 8 décembre 2014 du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk.

Adopté unanimement

15-01-312 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CONCERNANT LE BUDGET</u> 2015

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Jacques Proulx, appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le procès-verbal de la session extraordinaire concernant le budget 2015 tenu le 8 décembre 2014 à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk.

Adopté unanimement

15-01-313 RAPPORT DU CHEF DU SERVICE D'INCENDIE

Monsieur Jean-Luc Gravel, chef pompier, ne s'est pas présenté à la rencontre.

15-01-314 RAPPORT DE LA VOIRIE

15-01-315 FINANCES

Recettes du mois de décembre 2014

Un état des recettes du mois de décembre 2014 au montant de 73 082.23\$ est déposé au conseil municipal.

Comptes à payer

Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Louise Boudreault appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin, que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte les comptes à payer du mois de décembre 2014 pour un montant total de 71 968.19\$ réparti de la façon suivante :

• Comptes à payer : chèque no 1607 à 1648. Le montant total des chèques pour le mois de décembre 2014 s'élève à 71 968.19\$

Je soussignée, Sylvie Désilets, secrétaire-trésorière de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles au paiement des comptes du mois de décembre 2014.

Sylvie Désilets, secrétaire-trésorière

15-01-316 CORRESPONDANCES

Lettre du MAMOT concernant une plainte relative à des travaux réalisés en juillet 2013 sur une propriété privé.

15-01-317 RÉSOLUTION POUR FINANCER LE CAMION À NEIGE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 3 propositions de financement pour le camion à neige, SPAR crédit-bail MÉLANIE L'HEUREUX Courtier en crédit-bail Crédit municipal et manufacturier REXCAP INC.

CONSIDÉRANT QUE SPAR crédit-bail offre la meilleure proposition de financement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé, appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Proulx

QUE le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte la proposition de financement de SPAR crédit-bail en faveur du crédit-bailleur **PNC ÉQUIPEMENT FINANCE** pour un montant de 247 319.82\$;

ET QUE Madame Sylvie Désilets, directrice générale, secrétairetrésorière de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk soit autorisée à signer tous les documents relatifs à l'achat et au transfert dudit véhicule.

Adoptée unanimement

15-01-318 <u>RÉSOLUTION POUR ADOPTER UN RÈGLEMENT RÉGISSANT</u> <u>UNE TAXE POUR LES PREMIERS RÉPONDANTS</u>

CONSIDÉRANT qu'au cours des deux dernières années, la municipalité a offert un service de premiers répondants;

CONSIDÉRANT que ce service constitue un élément indispensable pour une intégration efficace et de qualité dans le système pré-hospitalier d'urgence;

CONSIDÉRANT la demande croissante pour les premiers répondants

CONSIDÉRANT que le montant de cette taxe pourra être modifié et devra être adopté par résolution de conseil avant le 31 décembre de chaque année;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à une séance ordinaire tenue le 08 décembre 2014;

Il est résolu sur proposition de *Monsieur le conseiller Jacques Proulx* appuyé par *Madame la conseillère Huguette St-Amand* que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adopte le présent règlement

ARTICLE 1 – PRÉAMBULE

Le préambule ci-dessus énoncé fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2 - TITRE ET NUMÉRO

Le présent règlement a pour titre « règlement régissant une taxe aux fins de financement du service des premiers répondants » et porte le numéro 15-330 des règlements de la municipalité de St-Émile-de-Suffolk.

ARTICLE 3 - OBJET

Le présent règlement est d'établir une taxe de service pour le service des premiers répondants à la municipalité de St-Émile-de-Suffolk.

ARTICLE 4 – MONTANT

Pour rencontrer les dépenses que la municipalité aura à encourir relativement au service de premiers répondants, une compensation pour ce service sera exigée du propriétaire inscrit au rôle d'évaluation et prélevée sur tous les biens fonds imposables de cette municipalité.

La compensation est fixée à 10.00\$ annuellement. Ladite compensation sera exécutoire à compter du 1^{er} janvier 2015 et payable en même temps que la taxe foncière.

ARTICLE 5 – ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur le jour de sa publication, conformément à la loi.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Hugo Desormeaux, maire Sylvie Désilets, Directrice générale

Secrétaire-trésorière

DATE DE L'AVIS DE MOTION : 08 décembre 2014 DATE DE L'ADOPTION : 12 janvier 2015 NUMÉRO DE RÉSOLUTION : 15-01-317 DATE DE PUBLICATION : 14 janvier 2015 ENTRÉE EN VIGUEUR : 01 janvier 2015

Je, soussignée, Sylvie Désilets, directrice générale, secrétaire trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'AVIS PUBLIC se rapportant au règlement numéro 15-330, en affichant une copie aux endroits désignés par le conseil entre 9h00 et 16h00, le 14e jour du mois de janvier 2015

Sylvie désilets, Directrice générale Secrétaire-trésorière

15-01-319 <u>RÉSOLUTION POUR RENOUVELER LES ASSURANCES LA TURQUOISE</u>

Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Louise Boudreault appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson que le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accepte de renouveler les assurances de l'entreprise ainsi que de tous ces véhicules avec le cabinet en assurances La Turquoise.

Adoptée unanimement

15-01-320 RÉSOLUTION POUR RENOUVELER L'ADHÉSION À L'ADMQ

ATTENDU que la directrice générale et secrétaire trésorière, madame Sylvie Désilets est membre de l'Association des Directeurs municipaux du Québec;

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Morin appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault

QUE le renouvellement et le paiement de la cotisation annuelle à l'Association des directeurs municipaux du Québec, incluant une assurance cautionnement au montant de 675.00\$ taxes en sus;

QUE la directrice générale soit autorisé à s'inscrire au congrès annuel de l'ADMQ et d'en acquitter les frais. De plus, les frais inhérents de repas et d'hébergement seront remboursés sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée unanimement

15-01-321 <u>RÉSOLUTION POUR RENOUVELER LE CONTRAT</u> D'ENTRETIEN DE PG SOLUTION

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk renouvelle le contrat d'entretien de PG Solution au montant de 2785.00\$ taxes en sus.

Adoptée unanimement

15-01-322 <u>RÉSOLUTION POUR ACQUITER DES FRAIS D'HONORAIRES PROFESSIONNELS</u>

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Proulx que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk paie les frais d'honoraires d'André Pilon ingénieur, pour les travaux de surveillances sur le Rang Bisson, au montant de 1 035.00\$ taxes en sus.

15-01-323 RÉSOLUTION POUR ACQUITER DES FRAIS D'HONORAIRES **PROFESSIONNELS**

Il est résolu sur proposition de Madame la conseillère Louise Boudreault appuyé par Madame la conseillère Huguette St-Amand que le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk paie les frais d'honoraires de Charlebois et Gratton, CPA inc. pour l'audit du rapport de reddition de comptes dans le cadre du Programme TECQ 2010-2013 au montant de 3 150.00\$ taxes en sus.

15-01-324 <u>RÉSOLUTION POUR OUVRIR LE POSTE D'INSPECTEUR</u> **MUNICIPAL**

CONSIDÉRANT le départ de Monsieur Jean-Pierre Provost au poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement :

CONSIDÉRANT que la Municipalité a besoin des services d'un inspecteur municipal à temps partiel (12 heures/semaine)

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk mandate la directrice générale secrétaire trésorière à ouvrir le poste dans les journaux et sur certains sites d'emploi.

Adoptée unanimement

15-01-325 RÉSOLUTION POUR ADOPTER LES AUGMENTATIONS DE SALAIRE 2015

ATTENDU que le salaire des élus pour l'année 2015 sont les suivants :

Maire	salaire annuel Allocation de dépenses TOTAL	4 653.16\$ 2 326.58\$ 6 979.74 \$
Conseiller	salaire annuel Allocation de dépenses TOTAL	1 515.05\$ 775.53\$ 2 326.58\$

ATTENDU que la directrice générale dépose la grille des salaires des employés municipaux pour l'année 2015 pour approbation;

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Morin appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE les salaires des élus ainsi que les employés municipaux pour l'année 2015 soient approuvé selon la grille des salaires déposée par la directrice générale.

15-01-326 <u>RÉSOLUTION POUR FAIRE UN APPEL D'OFFRE SUR</u> INVITATION POUR LES SERVICES D'UN INGÉNIEUR

CONSIDÉRANT les besoins de la municipalité pour les services d'un ingénieur dans le cadre du programme TECQ;

CONSIDÉRANT que les honoraires risquent de dépasser les 25 000.00\$

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé appuyé par Monsieur le conseiller Jacques Proulx

QUE le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk mandate la directrice générale à demander à trois firmes d'ingénieurs à soumissionner.

Adoptée unanimement

15-01-327 <u>RÉSOLUTION POUR AUTORISER LES DÉPENSES</u> <u>INCOMPRESSIBLES 2015</u>

ATTENDU que dans l'enveloppe du budget, certaines dépenses sont dites incompressibles à cause des engagements financiers de la municipalité ou parce qu'elles sont liées à son fonctionnement;

ATTENDU que le ministère des Affaires Municipales recommande d'adopter, au début de l'exercice financier, une résolution autorisant le maire et la directrice générale à effectuer le paiement de ces dépenses incompressibles;

EN CONSÉQUENCE

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson appuyé par Madame la conseillère Louise Boudreault

QUE le maire, la conseillère signataire et la directrice générale soient autorisés à faire le paiement des dépenses incompressibles suivantes au cours de l'exercice financier 2015 : le salaire des élus, des employés municipaux ou autres salaires, les contributions de l'employeur ou bénéfices sociaux et les remises aux gouvernements, les contrats déjà signés ainsi que les frais de déplacements, d'électricité, de téléphone, d'immatriculation des véhicules, les frais de postes, les assurances ainsi que les dons.

Adoptée unanimement

15-01-328 RÉSOLUTION POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICE POUR LA CUEILLETTE DES ORDURES ET DU RECYCLAGE SUR L'IMPASSE IPPERCIEL

ATTENDU que la Municipalité de Boileau désire renouveler l'entente de service de cueillette d'ordure et de recyclage dans le secteur Ipperciel pour un montant de 300.00\$;

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Morin appuyé par Madame la conseillère Huguette St-Amand

QUE le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk mandate la directrice générale Sylvie Désilets à signer les documents officialisant l'entente de service.

15-01-329 <u>RÉSOLUTION POUR FAIRE UN DON À L'ASSOCIATION</u> CHASSE ET PÊCHE

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Pierre Bérubé appuyé par Monsieur le conseiller Serge Morin

QUE le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk accorde un don de 200.00\$ À L'Association de Chasse et Pêche.

Adoptée unanimement

15-01-330 <u>RÉSOLUTION POUR RENOUVELER L'ADHÉSION DE L'ACSIQ</u>

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Jacques Proulx appuyé par Monsieur le conseiller Michel Bisson

QUE le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk renouvelle l'adhésion de Jean-Luc Gravel à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec au montant de 237.00\$ taxes en sus.

Adoptée unanimement

15-01-331 <u>RÉSOLUTION POUR ADHÉRER À UNE DÉMARCHE DE</u> CONSULTATION PUBLIQUE EN LOISIRS

Il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Serge Morin appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé

QUE le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk adhère à la démarche de consultation publique en loisirs proposé par Loisirs Sport Outaouais et la Corporation des loisirs de Papineau. La municipalité de St-Émile-de-Suffolk mandate Madame Sylvie Désilets afin que celle-ci puisse faire partie du comité de travail de mise en place pour l'organisation de la consultation publique en loisir qui aura lieu au printemps 2015.

Adoptée unanimement

15-01-332 RAPPORT DES DÉLÉGATIONS PARTICULIÈRES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

15-01-333 PÉRIODE DE OUESTIONS

Monsieur le maire invite l'assistance à formuler ses questions au conseil municipal.

15-01-334 <u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

À 9h15, il est résolu sur proposition de Monsieur le conseiller Michel Bisson appuyé par Monsieur le conseiller Pierre Bérubé que la présente séance soit levée.

Sylvie Désilets, Directrice générale Secrétaire trésorière	Hugo Desormeaux, Mair